INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2023

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 25 octobre 2023 à 15h30, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Liza Poulin, mairesse	Ville de Blainville
Madame Christine Beaudette, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur René Villeneuve, conseiller	Ville de Rosemère
Madame Julie Boivin, mairesse	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Monsieur Christian Charron, maire	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Eric Westram, maire de la Ville de Rosemère.

Est également présent
Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier — MRC de Thérèse-De Blainville

2023-10-186 **OBJET : Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur René Villeneuve
Conseiller de Ville de Rosemère

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 25 octobre 2023 soit et est ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-187 **OBJET : Période de questions**

Dix (10) citoyens assistent à l'assemblée

- Monsieur Normand Beaudet d'*Action Environnement des Basses-Laurentides*;
- Madame Martine Ouellet de *Climat Québec*;
- Madame Rebecca Pétrin d'*Eau Secours*;
- Monsieur Claude Beaudet de Blainville;
- Madame Lorraine Lanthier des *Habitations Rive-Gauche*;
- Madame Nicole Gravel de *Coalition des citoyens de Blainville*;
- Monsieur François Laflamme de *Coalition des citoyens de Blainville*;
- Madame Marie-Ange Bélanger-Dorval de *Coalition des citoyens de Blainville*;
- Madame Sylvie Clermont de *Mouvement d'action régional en environnement*;
- Madame Jasmine Lail de Rosemère;

Monsieur François Laflamme, pour et au nom des citoyens.nes présents.es, remet une correspondance aux membres du conseil de la MRC. Ladite correspondance devrait être adressée au ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et demande l'appui du conseil de la MRC.

Le Préfet répond en précisant que les membres vont prendre acte et connaissance de la correspondance et déciderait de la suite des choses.

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-104

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

2023-10-188 **OBJET: Adoption – Ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit.

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Période de questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2023**
5. **Aménagement, gestion des cours d'eau, environnement et rénovation domiciliaire**
   - 5.1. **Résolution** – Demande d'émission de certificats de conformité
     - i. Ville de Rosemère : N° 803-10
6. **Développement économique de la MRC**
   - 6.1. **Résolution** – Ratification de la direction générale – Octroi de moratoires de 3 mois concernant les prêts PAUPME (N° COV19FU-068STE & N° COV19FU-221BLV)
7. **Gestion administrative, financière et du personnel**
   - 7.1. **Dépôt** – Liste de la correspondance au 25 octobre 2023
   - 7.2. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 28 septembre au 25 octobre 2023
   - 7.3. **Dépôt** – Dépôt des états financiers trimestriels du 1er juillet au 30 septembre 2023
8. **Dossiers régionaux et métropolitains**
   - 8.1. **Résolution** – Étude d'opportunité pour le Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)
9. **Gouvernance - MRC**
10. **Demande d'appui**
11. **Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-189 **OBJET: Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2023**

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur René Villeneuve
Conseiller de Ville de Rosemère

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le mercredi 27 septembre 2023, soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

2023-10-190

OBJET: **Avis de conformité**
Amendement à la règlementation d'urbanisme de la Ville de Rosemère

ATTENDU QUE la Ville de Rosemère a présenté une demande d'amendement à sa règlementation d'urbanisme, soit le règlement : Rosemère : Nº 803-10;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de cette dernière aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par le présent règlement sont les suivants :

Rosemère
Nº 803-10

Lotissement: Règlement modifiant le Règlement Nº 803 sur le lotissement et ses amendements afin de :

- **Ajouter** une disposition particulière pour autoriser un cul-de-sac de 370 mètres à la zone H-11.

Il est proposé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE les amendements à la règlementation d'urbanisme de la Ville de Rosemère a présenté, soit le règlement : Rosemère : Nº 803-10 soit et est réputé conforme aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-191

OBJET: **Ratification de la direction générale – Octroi de moratoires de 3 mois concernant les prêts PAUPME (Nº COV19FU-068STE & Nº COV19FU-221BLV)**

ATTENDU les conventions du prêt PAUPME conclues d'une part entre la MRC et le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et d'autre part entre la MRC et les bénéficiaires dans le cadre des prêts, soit les entreprises Nº COV19FU-068STE et Nº COV19FU-221BLV;

ATTENDU les demandes de moratoires des entreprises suivantes :

- Dossier Nº COV19FU-068STE – Durée de 3 mois de moratoire;
- Dossier Nº COV19FU-221BLV – Durée de 3 mois de moratoire.

ATTENDU la recommandation favorable du service de développement économique de la MRC;

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-104

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC autorise la direction générale d'accorder un moratoire de 3 mois sur capital sur les prêts N° COV19FU-068STE et N° COV19FU-221BLV, et ce, du 15 octobre 2023 jusqu'au 15 décembre 2023 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-192 **OBJET: Liste de la correspondance au 25 octobre 2023**

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 25 octobre 2023 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2023-10-193 **OBJET: Adoption des comptes payés et à payer du 28 septembre au 25 octobre 2023**

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 28 septembre au 25 octobre 2023 inclusivement, répartis comme suit : 183 920,15 $ payés et 35 155,17 $ à payer pour un grand total de 219 075,32 $ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-194 **OBJET: Dépôt des états financiers trimestriels du 1er juillet au 30 septembre 2023**

Le « Rapport des états financiers trimestriels du 1er juillet au 30 septembre 2023 » est déposé aux membres du conseil et versé aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2023-10-195 **OBJET: Étude d'opportunité pour le Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)**

ATTENDU QUE le Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL) est un organisme régional ayant onze (11) ans d'existence;

ATTENDU les activités et réalisations du CDESL qui comblent des besoins sur l'ensemble de la région des Laurentides en raison du soutien financier des sept (7) MRC des Laurentides et de la Ville de Mirabel;

ATTENDU la nécessité de procéder à la fermeture du centre d'entraînement principal du CDESL, sis en la Ville de Saint-Jérôme en raison de travaux majeurs;

ATTENDU les conclusions de la rencontre des directeurs généraux siégeant sur le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) de procéder la réalisation

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

d'une étude visant à évaluer les retombées des actions du CDESL et les besoins de l'organisme afin de poursuivre sa mission sur l'ensemble de la région des Laurentides;

ATTENDU QUE la présente étude se veut une opportunité de réaliser des actions concrètes et innovantes orientées vers les impacts potentiels de l'organisme auprès du développement sportif de la région;

ATTENDU la tenue de ladite étude dispose d'un budget maximal de 50 000 $;

ATTENDU QUE les neuf (9) partenaires contribuent de manière équivalente, soit la somme de 5 556 $;

ATTENDU QUE chacune des MRC devra contribuer à la hauteur de 5 555,50 $ soit 5 000 $ issu du volet 1 du FRR et de 555,50 $ issu de ses fonds propres;

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général de procéder au dépôt d'une demande financière pour et au nom des autres MRC de la région des Laurentides et de la Ville de Mirabel dans le cadre du volet 1 du Fonds régions et ruralité (FRR) en vue de réaliser ladite étude d'opportunité pour le CDESL;

QUE le conseil de la MRC autorise également les crédits budgétaires à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-196

OBJET: Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville

DE lever la présente réunion à 16 :10 heures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Eric Westram,
Préfet

Kamal El-Batal, DBA.; Adm.A.
Directeur général et Secrétaire-trésorier

25 octobre 2023

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-104

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions Nº 2023-10-186 à Nº 2023-10-196 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 25 octobre 2023.

Émis le 25 octobre 2023 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

Kamal El-Batal, DBA., Adm.A.
Directeur général et Secrétaire-trésorier